



*Plan
d'action
2008*

**Politique à l'égard
des personnes
handicapées**

Ville de Baie-Comeau



SNO



Préambule

Ce plan d'action découle de la Politique à l'égard des personnes handicapées et s'inscrit en conformité avec la loi provinciale. Il exprime les gestes concrets que la Municipalité posera au cours de la prochaine année afin de faciliter l'intégration sociale et professionnelle des personnes ayant des limitations fonctionnelles.

Prolongement des actions déjà réalisées au cours des dernières années, ce document vient baliser les interventions de la Ville à l'intérieur d'un cadre de référence et dans un processus continu et évolutif.

L'accessibilité universelle est un principe auquel souscrit la Ville de Baie-Comeau. Par cela, elle reconnaît les droits des personnes handicapées et ceci se traduit au moyen des cinq axes d'intervention retenus :

- l'accessibilité aux lieux et aux édifices publics
- l'habitation
- le transport, signalisation et stationnement
- les loisirs, culture, vie communautaire et tourisme
- l'administration municipale

La participation citoyenne pour tous! interpelle l'ensemble des citoyens d'une même communauté. En ce sens, l'implication des partenaires s'avère indispensable, de même que l'adhésion et la contribution de la collectivité.

Nous renouvellerons annuellement notre engagement d'améliorer la qualité de vie des personnes avec limitations dans des plans d'action adaptés à la réalité du moment et orientés vers la pleine participation sociale.

Axe d'intervention 1

Accessibilité aux lieux et aux édifices publics

Objectif Accroître l'accessibilité aux équipements et aux édifices publics municipaux

<i>Actions</i>	<i>Partenaires</i>
<ul style="list-style-type: none">Évaluer l'accessibilité aux édifices municipaux, soulever les contraintes architecturales et développer un plan de mise à niveau progressif qui s'intègre à celui des immobilisations en vigueur	<ul style="list-style-type: none">Association des handicapés adultes de la Côte-NordAssociation des personnes avec des difficultés visuelles de ManicouaganOffice des personnes handicapées du Québec
<ul style="list-style-type: none">Planifier et réaliser les travaux de correction en vue de permettre l'accessibilité aux services publics	
<ul style="list-style-type: none">Installer du mobilier public adapté aux personnes en fauteuil roulant lors du renouvellement de ce mobilier	
<ul style="list-style-type: none">Installer progressivement dans les aires de jeux des grands parcs municipaux des jeux destinés aux enfants ayant une déficience physique ou intellectuelle	<ul style="list-style-type: none">Société d'aménagement et d'exploitation des parcs de Baie-Comeau

Objectif Sensibiliser les commerçants et les propriétaires d'immeubles à l'accessibilité universelle

<i>Action</i>	<i>Partenaires</i>
<ul style="list-style-type: none">Évaluer les projets de construction/rénovation majeurs avant l'émission de permis de construction en fonction d'une accessibilité universelle respectant les dispositions du Code du bâtiment	<ul style="list-style-type: none">Association des handicapés adultes de la Côte-NordAssociation des personnes avec des difficultés visuelles de ManicouaganChambre de commerce de ManicouaganSociété de développement commercial Le Centre-Ville du PlateauSociété de développement commercial Place La Salle



Axe d'intervention 2

Habitation

Objectif

Encourager le développement de logements répondant au principe d'accessibilité universelle

Actions

- **Élaborer des mesures incitatives destinées aux promoteurs immobiliers**
- **Collaborer au développement de projets de logements sociaux qui incluent des unités accessibles au premier étage destinées aux personnes à mobilité réduite**

Partenaires

- Organismes de développement économique
- Cité des bâtisseurs
- Office municipal d'habitation de Baie-Comeau

Objectif

Rehausser le niveau et le sentiment de sécurité en milieu résidentiel

Actions

- **Élaborer une banque de données identifiant les personnes handicapées – localisation et nature du handicap – et la rendre accessible aux premiers intervenants des mesures d'urgence**
- **Réaliser des visites d'inspection incendie annuelles aux résidences et logements occupés par des personnes handicapées**
- **Former des équipes d'intervention sur les mesures particulières à adopter auprès de cette clientèle en cas de sinistre**

Partenaires

- Associations locales oeuvrant auprès des personnes avec limitations
- Comité de sécurité routière et de sécurité publique
- Office des personnes handicapées du Québec
- Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord
- Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord
- Comité de sécurité routière et de sécurité publique

Axe d'intervention 3

Transport, signalisation et stationnement

Objectif Favoriser l'utilisation des différents services de transport collectif

<i>Actions</i>	<i>Partenaires</i>
<ul style="list-style-type: none">Augmenter l'offre de service de transport adapté en terme d'horaires et d'accès aux quadriporteurs	<ul style="list-style-type: none">Corporation Omni-Services Baie-Comeau
<ul style="list-style-type: none">Intégrer au contrat de service de transport en commun certaines mesures d'adaptation des autobus	<ul style="list-style-type: none">Association des personnes avec difficultés visuelles de ManicouaganTransporteur privé

Objectif Faciliter la circulation des personnes handicapées sur la voie publique

<i>Actions</i>	<i>Partenaires</i>
<ul style="list-style-type: none">Apporter les corrections requises au réseau des rues de façon à faciliter la circulation sur les trottoirs et leur accessibilité pour les personnes en fauteuil roulant	
<ul style="list-style-type: none">Déneiger les trottoirs des principales artères et rendre accessibles les feux de piétons	<ul style="list-style-type: none">Association des personnes avec difficultés visuelles de Manicouagan
<ul style="list-style-type: none">Considérer les besoins de nouveaux feux de piétons aux intersections stratégiques sous juridiction municipale	<ul style="list-style-type: none">Organismes locaux
<ul style="list-style-type: none">Élaborer une campagne de sensibilisation publique sur le civisme et la réglementation du virage à droite sur feu rouge	<ul style="list-style-type: none">Association des personnes avec difficultés visuelles de Manicouagan



Axe d'intervention 3 (suite)

Transport, signalisation et stationnement

Objectif **Assurer des espaces de stationnement réservés à un usage exclusif**

<i>Actions</i>	<i>Partenaire</i>
<ul style="list-style-type: none">• Poursuivre le marquage et l'aménagement de stationnements réservés près des services publics et commerciaux• Procéder à des inspections régulières et appliquer le Code de la sécurité routière concernant l'usage des espaces réservés• Organiser des activités de sensibilisation auprès de la population sur le respect du règlement	<ul style="list-style-type: none">• Comité de sécurité routière et de sécurité publique

Axe d'intervention 4

Loisirs, culture, vie communautaire et tourisme

Objectif Favoriser la participation des personnes handicapées aux activités communautaires, récréatives, culturelles, sportives et touristiques à Baie-Comeau

Actions

- Poursuivre l'amélioration du projet d'intégration des enfants handicapés aux activités de la Bande estivale
- Réduire les coûts d'accompagnement pour l'utilisation du ski adapté

Partenaires

- Association des handicapés adultes de la Côte-Nord
- Association régionale des loisirs pour personnes handicapées de la Côte-Nord

Objectif Appuyer les organismes de soutien aux personnes handicapées dans la réalisation de leur mandat respectif

Actions

- Consulter les associations de personnes handicapées lors de l'élaboration de politiques ou projets majeurs de la Ville ayant une incidence sur les services offerts à ces citoyens
- Rendre disponible l'information sur les ressources locales pour soutenir les familles vivant avec une personne handicapée

Partenaires

- Associations locales oeuvrant auprès des personnes avec limitations
- Office des personnes handicapées du Québec



Axe d'intervention 5

Administration municipale

Objectif

Accroître la qualité des communications auprès des personnes handicapées en tenant compte de la disponibilité des ressources municipales

Actions

Partenaires

- Planifier et organiser pour le personnel de première ligne des séances d'information sur les modes de communication portant sur les caractéristiques de la clientèle visée
- Identifier les mesures d'accessibilité et d'adaptation du site Web
- Rendre disponible la Politique à l'égard des personnes handicapées et les plans d'action annuels sur le site Internet
- Souligner la Journée internationale des personnes handicapées le 3 décembre de chaque année
- Transmettre, sur demande, certains documents municipaux selon des moyens substituts de communication
- Offrir, lorsque possible, un service d'interprétation (langage gestuel) pour les personnes ayant une incapacité auditive lors d'activités municipales

- Association régionale des loisirs pour personnes handicapées de la Côte-Nord
- Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord
- Office des personnes handicapées du Québec
- Association des personnes avec difficultés visuelles de Manicouagan
- Service régional d'interprétariat de l'Est du Québec (SRIEQ)

Objectif

Tenir compte de l'accessibilité aux personnes handicapées dans le processus d'approvisionnement lors de l'achat ou de la location de biens et de services

Action

Partenaire

- Inclure la mention d'accessibilité dans les appels d'offres lorsque nécessaire

- Office des personnes handicapées du Québec

Axe d'intervention 5 (suite)

Administration municipale

Objectif Favoriser l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées

<i>Actions</i>	<i>Partenaires</i>
<ul style="list-style-type: none">• Adapter les diverses politiques liées à l'embauche en tenant compte des groupes visés par la Loi à l'accès à l'égalité en emploi	<ul style="list-style-type: none">• Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
<ul style="list-style-type: none">• Réaliser une analyse des corps d'emploi accessibles ou adaptables en partenariat avec les syndicats	<ul style="list-style-type: none">• Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse• Office des personnes handicapées du Québec
<ul style="list-style-type: none">• Procéder à l'embauche du personnel en respectant les cibles à atteindre pour chacun des groupes visés	<ul style="list-style-type: none">• Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

Objectif Assurer un leadership local en matière de participation sociale des personnes handicapées

<i>Actions</i>	<i>Partenaires</i>
<ul style="list-style-type: none">• Mettre sur pied un comité de suivi du plan d'action qui intègre des représentants des milieux concernés	<ul style="list-style-type: none">• Organismes concernés
<ul style="list-style-type: none">• Informer les personnes handicapées, leur famille et la population en général des mesures d'adaptation mises en place par la Municipalité	

Ville de  Baie-Comeau

19, avenue Marquette
Baie-Comeau (Québec) G4Z 1K5
(418) 296-4931
www.ville.baie-comeau.qc.ca